

# Bulletin aux POMICULTEURS

Volume : Vol.40 n°9

Date : 25 avril 2018

## Éditorial de M. Caouette

### *La nouvelle étude sur le coût de production dans le secteur pomme maintenant disponible*



Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a dévoilé au cours des dernières semaines, les résultats de la nouvelle étude sur le coût de production du secteur pour l'année 2016. Je tiens, dans un premier temps, à remercier tous les producteurs qui ont participé à l'étude ainsi que les membres du comité. Ces personnes ont investi de nombreuses heures au cours de la dernière année. Sans leur appui, la réalisation d'une telle étude n'aurait pas été possible.

Les résultats de l'étude établissent une augmentation du coût de production. Ainsi, le coût de production est passé de 10,55 \$/minot en 2011 à 10,75 \$/minot en 2016. Cette augmentation est particulièrement due à l'augmentation des charges liées à la main-d'œuvre. Avec les orientations gouvernementales concernant l'augmentation du salaire minimum au cours des prochaines années, le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pourrait devenir une alternative importante pour les producteurs de pommes permettant de compenser la hausse importante des charges liées à la main-d'œuvre. C'est pourquoi il faut poursuivre nos démarches auprès des instances gouvernementales afin de faire modifier les arrimés cumulés pour qu'ils soient considérés pendant une période d'un an seulement et de réintroduire les prélevés de recherche et promotion dans le calcul du revenu stabilisé.

Nous vous invitons à utiliser le nouveau coût de production comme un outil de comparaison afin d'appuyer vos démarches d'amélioration de votre gestion d'entreprise.

→ [Consultez le sommaire de l'étude du CECPA](#)

Sylvain Caouette

Président comité coût de production et sécurité du revenu

### EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ SUR LE BRUNISSEMENT VASCULAIRE

Le brunissement vasculaire (BV) a été observé de manière occasionnelle lors de visites des inspecteurs de Gestion Qualiterra depuis février dernier chez quelques emballeurs de pommes. Ce problème de qualité découle des conditions météorologiques de l'été dernier. Il n'est pas perceptible à l'œil et il nécessite qu'on coupe des pommes pour le dépister. Pour les semaines à venir, il s'avère impossible de prédire si le brunissement vasculaire va se stabiliser ou s'intensifier. Il est recommandé de procéder au dépistage systématique du BV sur tous les lots de pommes transigés par les emballeurs afin de minimiser le risque de commercialiser des pommes affectées par ce problème de qualité. Le protocole suivant s'applique lors de l'achat des pommes, à la sortie des entrepôts ou juste avant l'emballage.

→ [Consultez la marche à suivre](#)

### OFFRE DE COURS - U+



SE FORMER  
EN SAVOIR PLUS

Voici les cours offerts en avril et mai :

- Cours d'**espagnol adapté à l'agriculture**, à partir du 30 avril 2018 (Farhnam) [Plus de détails](#)
- **WEBINAIRE gratuit** - Comment réussir sa transition **biologique**, 27 avril 2018 [Plus de détails](#)
- Utilisation des **pesticides** en milieu agricole, 10 et 17 mai 2018 [Plus de détails](#)
- **Secourisme** en milieu de travail **en espagnol**, 18 et 25 mai 2018 [Plus de détails](#)

## Nouvelles en « vrac »

### MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE DU CODE DE GESTION DES PESTICIDES : DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES EN VUE

Le 19 février dernier, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) a annoncé officiellement les modifications apportées au Code de gestion des pesticides. Le gouvernement avait communiqué ses intentions, il y a quelques temps déjà, en mettant en place la Stratégie québécoise sur les pesticides. L'objectif de cette stratégie est de réduire l'utilisation des pesticides les plus à risque.

Voici donc les principales modifications au Code qui toucheront les entreprises pomicoles :

- Depuis le **8 mars 2018**, la tenue obligatoire d'un registre de pesticides.
- Dès le **1<sup>er</sup> avril 2019**, il sera nécessaire que les producteurs agricoles obtiennent une **justification agronomique** et une **prescription agronomique** pour l'utilisation du clothianidine (Cluch), de l'imidaclopride (Admire) et du thiaméthoxame (Actara).

Le tableau suivant dresse un portrait des informations exigées : celles qui sont déjà consignées dans les registres CanadaGAP ainsi que celles qui devront être ajoutées afin de les rendre conformes aux nouvelles exigences du ministère de l'Environnement.

<sup>1</sup> Ceci est un résumé des nouvelles exigences. Le lecteur doit se référer au Code de gestion des pesticides et au Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides ainsi que les règlements les modifiant. → [Connaitre tous les détails](#)

### Adaptation du registre CanadaGAP aux nouvelles exigences provinciales<sup>1</sup>

Informations déjà consignées dans les registres de CanadaGAP	Informations à ajouter aux registres CanadaGAP
Pour tous les pesticides (classes 1 à 3A)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ nom, adresse, numéro de téléphone et courriel du producteur (et des propriétaires, s'il y a lieu)</li> <li>⇒ lieu de l'application (ex. : numéro du champ ou de la serre)</li> <li>⇒ date de l'application</li> <li>⇒ nom du titulaire du certificat qui a réalisé l'application ou qui en a assumé la surveillance, son numéro de certificat</li> <li>⇒ objet du traitement (ex. : culture, bâtiment), sa superficie, son volume ou sa quantité</li> <li>⇒ nom des pesticides, numéro d'homologation le cas échéant, quantités utilisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ raisons justifiant l'application (ex. : nom de l'insecte ou de la maladie)</li> <li>⇒ matière active du pesticide</li> </ul>
Pour les pesticides visés par une justification et une prescription agronomique, à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2019*	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Numéro de la justification agronomique</li> <li>⇒ Nom de l'agronome qui a signé la justification agronomique, son numéro de membre de l'OAQ</li> </ul>
Pour les pesticides de la classe 3A, à compter du 8 septembre 2018**	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Espèce végétale</li> <li>⇒ Quantité de semences</li> </ul>

\*Pesticides visés par une justification et une prescription agronomiques : atrazine, chlorpyrifos, clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame.

\*\*Pesticides de la classe 3A : néonicotinoïdes (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame) enrobant les semences de ces cultures : avoine, blé, canola, maïs-grain, maïs fourrager, maïs sucré, orge et soya.

Le MDDELCC a aussi annoncé certains ajustements suite aux consultations :

- **Faisant suite aux revendications des PPQ**, le ministère a modifié la définition des immeubles protégés afin d'inclure uniquement les bâtiments abritant des êtres vivants (humains et animaux).
- En situation d'urgence, il est possible d'obtenir une prescription agronomique pour appliquer un des pesticides visés par les justifications agronomiques et prescriptions. La justification agronomique pourra suivre dans les 2 jours ouvrables suivant la délivrance de la prescription.

→ [Obtenir plus d'information sur le Règlement modifiant le Code de gestion des pesticides.](#)

### VIDÉOS SUR LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS MIGRANTS RAPPEL



En 2014, l'ARLA (Santé Canada) et le CRAAQ avec le soutien de la CNESST, de CropLife et de la Stratégie Phytosanitaire du MAPAQ, ont réalisé trois séries de vidéos ciblant principalement les travailleurs agricoles (étrangers et locaux).

**Les vidéos sont toujours disponibles!**

Mesures de réduction de l'exposition aux pesticides à l'intention des travailleurs agricoles : [Version française](#), [anglaise](#) ou [espagnole](#)

Protégez-vous des pesticides: [Version française](#), [anglaise](#) ou [espagnole](#)

Sécurité des pesticides : [Version française](#), [anglaise](#) ou [espagnole](#)

### MODIFICATION À L'ÉTIQUETTE DU LANNATE® Toss-N-GoMD

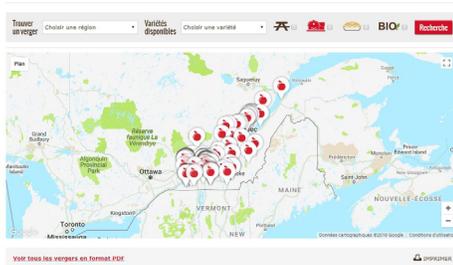
Faisant suite à une décision de l'ARLA le 29 mars dernier, les fabricants du LANNATE® Toss-N-GoMD (Méthomyl) ont 48 mois pour modifier l'étiquette en retirant « les pommiers ». → [Consultez la Décision de réévaluation de l'ARLA.](#)

### Nouvelles du CCH

Consultez les résolutions adoptées lors de l'AGA du 13 au 15 mars 2018. [Plus de détails](#)



## Nouvelles en « vrac »



### AUTOCUEILLETTE

Pour la récolte 2016, c'est plus de **260 000 visiteurs uniques** qui ont consulté le site Internet [lapommequebec.ca](http://lapommequebec.ca). Une augmentation de 57 % depuis 2010. La section autocueillette, à elle seule, génère plus de **66 587 vues uniques et plus de 102 285 pages vues**. Un service offert par les PPQ pour tous ses membres qui vous permet de rejoindre de nombreux visiteurs potentiels à votre verger.

**Vous souhaitez ajouter votre verger?**

**Vous aimeriez mettre à jour votre fiche (nouvelle variété, nouveau service)?**

[Complétez le formulaire d'inscription](#) ou communiquez avec M<sup>me</sup> [Catherine Kouznetzoff](#).

**RAPPEL**

### PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA) - VOLET PRINTEMPS CAMPAGNE 2018-2019

Le formulaire pour le volet printanier campagne 2018-2019 a été transmis par courriel à la fin mars aux producteurs qui ont déjà reçu des paiements anticipés lors du volet printanier ou automnal 2017-2018. Pour les autres qui voudraient se prévaloir de cette avance, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> [Catherine Kouznetzoff](#).

*\*Si vous prévoyez venir à nos bureaux, veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant au 450 679-0540, poste 8586.\**

### RECHERCHE DE PRODUCTEURS - PROJET SUR LES RÛCHES D'ABEILLES

Locataire sur le campus de l'INRS Armand Frappier à Laval, l'Unité d'Intervention Hexagone valide depuis trois ans un prototype de ruche d'abeilles en matériaux composites. L'entreprise désire mettre sur pied une coop de solidarité qui regroupera des producteurs de pommes, de bleuets et de canneberges afin de tester les ruches et de développer une vitrine technologique.

Pour en savoir davantage : Simon Lamarre-Sauriol au 514-444-2116 ou [uniteinterventionhexagone@gmail.com](mailto:uniteinterventionhexagone@gmail.com).

→ [Consultez la fiche du projet](#)

### RECHERCHE DE POMMES - EXEMPTIONS MINISTÉRIELLES

Les agents autorisés désirant importer des pommes pour le marché frais et transformé au Québec doivent fournir une preuve de pénurie avec leur demande d'exemption ministérielle auprès de l'ACIA. Pour ce faire, les PPQ effectuent une recherche auprès des entrepositaires inscrits sur notre liste afin de combler la demande. **Vous désirez être ajouté à la liste?** Contactez M<sup>me</sup> [Jennifer Gagné](#).

## Promotion

### Concours Commerce Pommes Qualité Québec

En février dernier, Pommes Qualité Québec a lancé sur Facebook et sur le site Internet [lapommequebec.ca](http://lapommequebec.ca) le concours **Commerce Pommes Qualité Québec**. L'objectif étant de mettre de l'avant la qualité des pommes du Québec mises en vente chez les détaillants durant l'hiver et promouvoir les détaillants qui mettent les Pommes Qualité Québec en valeur. C'est près de 60 commerces qui ont été nominés. Le commerce gagnant sera dévoilé sous peu.



Poitrines de poulet sucrées et épicées aux pommes

### Recette dans le bookazine Plaisir minceurs de Caty

Depuis le 13 avril, on retrouve en kiosque, le bookazine *Les plaisirs minceurs de Caty* mettant en vedette la Spartan dans une recette de poitrines de poulet sucrées et épicées.

### SEMAINE DU CIDRE DU QUÉBEC

Du 30 avril au 6 mai, le Cidre du Québec sera en vedette aux 4 coins de la province à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Semaine du cidre! → [Consultez la programmation](#)



## PPQ en actions

### Dévoilement de la nouvelle politique bioalimentaire

Le 6 avril dernier, M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur était à la Ferme Quinn lors du dévoilement par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, de la nouvelle politique bioalimentaire 2018-2025 *Alimenter notre monde*. À cette occasion, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, la vice-première ministre et ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, M<sup>me</sup> Dominique Anglade, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et la ministre responsable de la région de la Montérégie, M<sup>me</sup> Lucie Charlebois, ainsi que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M<sup>me</sup> Isabelle Melançon, ont tous pris la parole.

La politique a quatre grandes orientations:

- Une offre de produits répondant aux besoins des consommateurs;
- Des entreprises prospères, durables et innovantes;
- Des entreprises attractives et responsables;
- Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire.

→ [Consultez la politique bioalimentaire 2018-2025 \*Alimenter notre monde\*](#)



© Photo: Éric Labonté, Facebook MAPAQ

### Congrès Cidres et vins

M. Daniel Ruel, directeur général des PPQ et M. Richard Morin, administrateur des PPQ ont assisté aux conférences tenues dans le cadre du Congrès Cidres et vins à l'Hôtel Mortagne de Boucherville.



© Facebook Cidre du Québec

### Table filière pomicole



La [version finale de la planification stratégique](#) a été présentée lors de la rencontre des membres de la Table filière le 11 avril dernier à la Maison de l'UPA. Les membres en ont aussi profité pour entamer le plan de travail de l'an 1.

## Décisions du conseil d'administration du 10 avril 2018

#### Mise en marché

- Discussions sur la Convention de mise en marché avec les acheteurs de pommes à l'état frais
- Campagne de promotion 2017-2018
- Suivi du concours Commerce Pommes Qualité Québec
- Suivi du projet HRI

#### Sécurité du revenu

- Approbation de l'étude du coût de production 2016 réalisée par le CECPA pour le programme ASRA
- Paiement final et avis de cotisation ASRA
- Financement du CECPA
- Résumé de la rencontre entre les PPQ

et la FADQ portant sur la technologie LIDAR et les demandes des PPQ pour l'assurance récolte

- Préparation de la rencontre avec le ministre Lessard

#### Recherche et pesticides

- Développement d'une fiche métier : gérant de vergers en collaboration avec AGRICarrières
- Plan d'intervention – brûlure bactérienne dans les Laurentides
- Modifications règlementaires sur les pesticides (Code de gestion des pesticides)
- Lettres transmises à Santé Canada

concernant l'éthéphon, le thiaméthoxame et la clothianidine

- Appui à un projet en gestion intégrée présenté par le CRAM
- Derniers développements dans le projet terrain avec l'IRSSST pour les vêtements de protection individuelle

#### National

- Résolutions adoptées lors de l'AGA du Conseil canadien de l'horticulture

#### Administration

- Approbation des états financiers au 31 janvier 2018
- Travailleurs étrangers et salaire minimum

## Les publications des PPQ

*L'Info-Marchés* → [Consultez les publications](#)

### Faits saillants

- Hausse du prix de la McIntosh (MI et NY)
- Hausse du prix de la Gala de WA à MTL
- Forte présence de pommes américaines dans les circulaires du QC
- Hausse du prix minimum de la pomme transformée dans l'État de NY

## Articles d'intérêts

### DOMMAGES SÉVÈRES DUS AU GEL DANS LE NORD DE LA CHINE



Au début d'avril, deux fronts froids ont balayé la Chine. Le premier s'est produit entre le 1<sup>er</sup> et le 3 avril et le deuxième est survenu du 4 au 7 avril alors que les pommiers étaient en pleine floraison. On a rapporté des chutes de neige dans le nord du pays. Ces fronts froids ont sérieusement affecté la production de fruits dans cette région. Globalement, la production de pommes devrait diminuer de 15 à 20 %. Selon le FreshPlaza, un 3<sup>e</sup> épisode de gel aurait frappé le pays le matin du 16 avril dernier. On rapporte que l'industrie du jus de pomme sera affectée. Nous aurons davantage de précisions au courant des prochaines semaines.

→ [Cold Front Severely Damages Fruit Trees in Northern China](#)

→ [Frost hit Jiaodong again in the early morning of 16th April](#)

### LA GUERRE COMMERCIALE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CHINE INQUIÈTE LES PRODUCTEURS



Les responsables chinois menacent d'imposer des tarifs douaniers sur plus de 100 produits, dont les fruits. Selon le US Apple Association, les pomiculteurs américains risquent de perdre un important marché d'exportation auquel l'accès a été durement gagné. Depuis 2015, les États-Unis y exportent près de 2,5 millions de boîtes de pommes par année. Selon l'Ontario Apple Growers, les tarifs de 15 % imposés par les Chinois sur les pommes américaines vont vraisemblablement faire grimper la quantité de fruits américains livrés au Canada, ce qui devrait exercer une pression à la baisse sur les prix des grossistes.

→ [China threatens tariffs on U.S. fresh fruit, nuts](#)

→ [La guerre commerciale entre les É.-U. et la Chine inquiète les producteurs canadiens](#)

*Communiqués* → [Consultez les publications](#)

Décisions du comité du 9 avril 2018 :

- statu quo sur les prix déjà fixés
- prolonger certains rabais pour les promotions ciblées et pour le commerce interprovincial et exportation pour la variété McIntosh.

## Événements à venir

### Semaine du Cidre

30 avril au 6 mai

Cidreries, détaillants, Bars & restos et à la SAQ

### Comité de prix frais

8 mai

Conférence téléphonique

### Table horticole

14 mai

Maison de l'UPA, Longueuil

### Golf de l'AEPQ

7 juin

Club de golf, Îles de Boucherville

### CA des PPQ

18 juin

Maison de l'UPA, Longueuil

### Comité de gestion

20 juin

Maison de l'UPA, Longueuil

## ANNONCES CLASSÉES

### À vendre:

- Sérateurs
- Remorque avec compresseur
- Vibreur d'arbre
- Récolteuse
- Équipement pour transformation de la pomme

→ [Consultez les annonces](#)

